

Il inspectait fréquemment les tranchées malgré les remontrances de son entourage.

Un jour, le 12 mars 1915, il visita, en compagnie du général de Villaret, un retranchement avancé. La fusillade faisait rage. Les deux généraux voulurent voir ce qui se passait dans les lignes allemandes à trente mètres devant eux. Ils montèrent sur la banquette et regardèrent par un créneau. A l'instant même, frappés à la tête, ils s'écroulèrent dans le fossé!

Maunoury avait un œil crevé, la mâchoire brisée. Il finit cependant par guérir ainsi que son glorieux compagnon. C'était un spectacle touchant de voir le vieux héros, le front couvert d'un bandeau, s'en aller à l'église de son village conduit à la main par son fils, vaillant capitaine amputé lui-même d'une jambe, et salué respectueusement par la foule accourue.

Le gouvernement voulut pas se priver de ses précieux services ; et, lorsque le général Gallieni fut appelé au ministère de la guerre, Maunoury le remplaça en qualité de gouverneur militaire de Paris. Mais il avait trop présumé de ses forces, et il dut prendre, bientôt après, sa retraite définitive. Il aura eu, du moins, avant de mourir, le bonheur d'assister à la victoire des alliés.

Ce noble caractère n'a jamais pu comprendre la mentalité brutale des Allemands. "Quand nous serons chez eux, disait-il naguère aux officiers qui l'entouraient, nous leur donnerons une terrible leçon d'humanité.

FR. ALEXIS

LES HÉLICES D'AVIONS

Les hélices d'avions, qui étaient autrefois poncées et vernies, sont aujourd'hui laquées comme nombre d'objets fabriqués en Chine. On a même fait venir, en 1917, un spécialiste d'Indo-Chine pour mettre au point cette nouvelle industrie assez délicate.

Ce sont les laboratoires de Chalais-Meudon qui ont constaté que les hélices ainsi traitées se conservent mieux et sont indéformables. Le prix de revient est compensé par un meilleur rendement et une plus grande durée.

Une exécution capitale

UNE nuit de décembre, l'année dernière, il m'arrive un exprès du gouvernement porteur d'un pli officiel.

Il était minuit. Je m'étais couché trop tard ce soir-là : c'était la veille du premier vendredi. J'avais confessé dans la soirée et disposé toute chose pour l'adoration du lendemain.

Je m'éveillai à l'appel de cette voix incon nue.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Voici de la part du commissaire.

La lettre portait mon adresse puis en suscription cet avis : " Si le Père dort, réveille-le, c'est très pressé."

— Diable, qu'est-ce qu'il peut y avoir là-dedans ?

Je déchirai la longue enveloppe blanche en usage aux " offices " britanniques et voici ce que j'y lus :

" Révérend Père,

J'ai l'honneur de vous prévenir que l'assassin Tem Mauri sera exécuté demain matin à 6 heures. Cet homme se dit catholique et réclame l'assistance de votre ministère. Le policeman, gardien du condamné, vous conduira à son cachot."

(Signé) " Commissaire en charge."

Je fus un peu remué par cet appel. La prison est à une distance de trois heures ; il fallait donc partir de nuit. J'allai éveiller deux de mes hommes et lorsque le canot fut prêt nous y montâmes.

C'était une nuit calme et belle. Nous voguions sur la lagune éclairée par la lumière vacillante des étoiles, doucement entraînés par un petit vent d'est dans une fraîcheur reposante.

Ce voyage eut été délicieux n'était la mission à remplir.

Nous en causons naturellement.

— Seulement quelques heures, et il ne sera plus...

— Don te moti ghoea... Ea toki ana pog, répondent nos indigènes toujours fatalistes. C'est écrit : Ses jours sont finis.

— Oui, sans doute, c'est la volonté de Dieu.

— Mais, m'objecte-t-on, est-ce qu'il ira au ciel ?